

La Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau: un siècle de culture patrimoniale centrée sur la jeunesse

Archiver toutes les connaissances disponibles dans le monde et sur le monde pour les rendre accessibles à tous en vue d'améliorer l'humanité: au tournant des XIX^e et XX^e siècles, cette ambition porte nombre d'intellectuels (les termes au masculin désignent autant les femmes que les hommes) à défier les frontières disciplinaires et nationales. L'Institut Jean-Jacques Rousseau créé à Genève en 1912, est animé de cette même ferveur documentaliste et universaliste.

Le médecin et psychologue Edouard Claparède et ses premiers compagnons de route décident de placer L'Ecole des sciences de l'éducation sous le patronage du philosophe d'origine genevoise qui aurait, le premier, affirmé la nécessité d'observer l'enfance pour connaître et respecter les lois de son développement naturel.

«Ecole des sciences de l'éducation», l'Institut fusionne diverses disciplines afin de connaître le développement de l'enfant et la manière dont se construit son intelligence, pour améliorer pratiques et systèmes éducatifs. Il se veut tout à la fois une école, un centre de recherche, d'information et de documentation réunissant toutes les connaissances sur les jeunes classes d'âge. Au fil des décennies, l'institut évolue, est rattaché à l'Université en 1929, puis se transforme en Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation en 1975, accumulant un patrimoine documentaire considérable dont témoigne l'ampleur de ses fonds et collections.

Pour les préserver, les valoriser et les augmenter, la Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau a été créée sur l'initiative de Daniel Hameline et Mireille Cifali en 1984. Outre le Fonds général de l'institut, les archives concernent des institutions et personnalités ayant joué un rôle significatif dans l'éducation, les mouvements d'Education nouvelle et la protection de l'enfance à Genève, tels Charles Baudouin, Pierre Bovet, Edouard Claparède, Adolphe Ferrière, Germaine Duparc, etc.). Au total, près de 200 m linéaires de ressources écrites (documents administratifs, manuscrits, correspondances), iconographiques (environ 1500 photos) ou audiovisuelles, dont certaines sont consultables sur le site des Archives (www.unige.ch/archives/aijrr/archives.html). Une page est également dédiée aux ressources bibliothéconomiques comprenant notamment les collections complètes ou incomplètes de nombreux titres (L'Educateur, Pour L'Ere Nouvelle, La Psychologie et la Vie, etc.). Ces revues sont, pour la plupart, issues des bibliothèques personnelles léguées par certains des fondateurs de l'institution.

La culture patrimoniale fait donc partie de l'héritage génétique de l'institut. On va le voir tout particulièrement à travers une préoccupation qui a marqué ses activités: la protection de l'enfance et de la jeunesse. Ces archives permettent de documenter les métamorphoses du regard porté sur les jeunes durant les premières décennies du fonctionnement de l'institut.

La culture patrimoniale en héritage

Dès 1901, Théodore Flournoy et Edouard Claparède fondent la revue *Archives de psychologie*. Ils y recensent et discutent les connaissances psychologiques et pédagogiques disponibles dans le monde. Une partie de leur propre bibliothèque, offerte au Laboratoire de psychologie de la Faculté des sciences où ils œuvrent, est léguée à l'institut dès sa création. Lorsqu'il ouvre ses portes en 1912, l'établissement est de ce fait déjà doté d'un fonds d'archives considérable. Claparède exhorte d'ailleurs P. Bovet, son premier directeur, à conserver précieusement leur correspondance, dans laquelle jour après jour s'est esquissé, puis fixé le concept de l'institut. L'institution se construit donc d'emblée autour d'une forte culture patrimoniale: archiver pour préserver le patrimoine et la mémoire, pour s'inscrire aussi dans l'histoire, pour faire l'histoire.

De fait, cette culture s'ancre profondément dans l'école: étudiants et enseignants conservent ainsi leurs protocoles, notes de cours, correspondances, photos, dessins. Grâce à ces ressources de première main, un portrait de groupe des premières cohortes d'étudiants peut être esquissé: par exemple au moyen du Livre d'Or de l'institut, où ils consignent le témoignage de leur passage dans l'école; nombre d'entre eux poursuivront cette correspondance une fois de retour au pays, racontant dans les *chroniques de l'institut* comment ils y diffusent les principes pédagogiques enseignés à Genève.

D'innombrables photographies aident en outre à mieux saisir l'organisation des enseignements, à travers les activités quotidiennes au sein du laboratoire, dans la bibliothèque, au cœur des classes expérimentales. Mais c'est aussi toute une sociabilité qui se donne à voir à travers ces clichés (excursions à travers les Alpes, anniversaires de l'école, réunions de l'Amicale).

Autant de manifestations d'une vie collective qui tout à la fois nourrit la vie scientifique et s'enrichit par elle.

L'institut cherche aussi à faire valoir les recherches scientifiques qu'il mène dans le cadre des politiques publiques qui touchent à l'enfance et à l'éducation. Son implication dans la question de l'enfance en péril, par exemple, est emblématique de la façon dont il mobilise ses ressources encyclopédiques et sa puissance de recherche pour contribuer à l'élaboration de dispositifs publics innovants.

Protéger l'enfance malheureuse, éduquer la jeunesse en danger

Les activités de l'institut qui se rattachent à la protection de l'enfance témoignent de l'histoire de ce pan des politiques publiques occidentales. Dès le début du XIXe siècle, philanthropes et dames d'œuvre échangeaient et se rencontraient à travers toute l'Europe, dans le souci commun d'améliorer le sort de l'enfance malheureuse. Au fil des décennies, divers modèles d'institution de correction ou de dispositifs de protection font l'objet de débats, tandis que progressivement, les sciences de l'enfant (pédagogie, psychologie, médecine) construisent leurs savoirs de référence. La correspondance entretenue par Claparède témoigne des synergies internationales qui président à la constitution de ces savoirs. Au fil des congrès qui les réunissent et des publications qui les confrontent, ces milieux experts constituent des savoirs ayant vocation à inspirer les réformes éducatives. On le voit bien lorsque le Département de l'instruction publique de Genève décide de réformer les classes pour enfants «arriérés» ou «anormaux» en y associant étroitement Claparède: celui-ci profite de l'occasion qui lui est ainsi faite pour expérimenter – et raffiner – des tests médico-pédagogiques élaborés par des collègues étrangers (Decroly et Binet-Simon). A son tour, l'Institut Rousseau ambitionne de promouvoir à l'étranger ses théories et ses méthodes, utilisant pour sa propagande des supports inédits comme l'image et le film.

Ces échanges si bien documentés dans les archives de l'institut ont contribué à fonder de nouvelles politiques de l'enfance dès le tournant du siècle. Au cœur de ces nouveaux dispositifs visant à protéger les jeunes classes d'âge, un impératif: celui d'assurer à tous les enfants l'accès à une saine éducation, et tout particulièrement à l'enfance en danger ou malheureuse. C'est encore plus vrai lorsque sont fondés les tribunaux pour enfants (dont celui de Genève en 1913). Les sciences de l'éducation ayant mis en évidence l'éducabilité de l'enfant, elles s'efforcent d'en dégager des lois ainsi que des méthodes d'éducation spéciales destinées à les mettre en application. Ces visions renouvelées des capacités de l'enfant fondent la logique des tribunaux pour mineurs: l'enfant doit, avant d'être jugé, faire l'objet d'une évaluation scientifique de son caractère et de ses capacités, permettant au magistrat de prendre la mesure rééducative adaptée. C'est bien une ambition éducative qui se substitue ici à l'élan punitif, fondée sur la mise en pratique des nouveaux savoirs médico-pédagogiques.

La formation en matière de protection de l'enfance figure d'ailleurs dans les premiers programmes de l'Institut Rousseau, soigneusement archivés, témoignant d'une demande croissante liée à ces enseignements. Pour se former aux nouvelles formes d'action éducative, sanitaire et sociale à destination de l'enfance et de la jeunesse, des étudiants accourent en effet de toutes les régions du monde. De fait, dans les années 1920, les politiques de l'enfance vont voir se généraliser ces pratiques d'évaluation médico-pédagogique à fin de placement et l'engagement des professionnels capables d'intervenir pour déterminer la cause de l'anormalité et le meilleur traitement à apporter. Pour y répondre, de nouvelles institutions d'observation médico-pédagogique se mettent en place, combinant mandat d'expertise et formation de stagiaires en psychopédagogie (tests, techniques observation, enquêtes sociales et familiales). Autant de creusets où se forge une psychologie appliquée à l'observation de l'enfant et à son traitement. A Genève, la consultation médico-pédagogique de l'Institut Rousseau (créée en 1913) se met ainsi à disposition des nouvelles juridictions, pour expertiser les jeunes en danger ou délinquants.

Circulations d'expérience, échanges de pratiques, flux d'informations entre experts: telle est la base du fonctionnement de l'institut dès ses premières décennies. Animé de ce même élan documentaliste et encyclopédiste, qui est aussi pacifiste et humaniste, l'institut crée en 1925 une agence internationale ayant vocation à centraliser l'information, plus particulièrement dans le domaine de l'organisation scolaire: le Bureau International d'Education. Partenaire des grandes organisations intergouvernementales créées à Genève autour de la Société des Nations, le BIE consolide sur le plan des politiques éducatives les liens transnationaux qui ont contribué à l'élaboration des politiques nationales de protection et de sauvegarde de la jeunesse.

Conclusion

L'institut a été conçu par ses fondateurs comme un centre de recherche ancré dans des réseaux où devaient s'inventer, s'expérimenter et se diffuser les savoirs sur l'enfant et les sciences de l'éducation. Ses ressources documentaires témoignent surabondamment du foisonnement disciplinaire dont la jeunesse fait l'objet durant les premières décennies du XXe siècle.

Bien d'autres perspectives de recherche touchant à l'histoire contemporaine de l'enfance et de la jeunesse peuvent être déployées grâce aux fonds de l'institut. C'est notamment celle des mouvements d'Education nouvelle, de leur diffusion mondiale et des réseaux par lesquels elle s'est opérée qui peuvent être documentés. Plus généralement, ces ressources témoignent des évolutions majeures du terrain éducatif à travers le parcours d'une institution qui en a accompagné les mues successives. D'une ampleur exceptionnelle, ces documents révèlent des enjeux dont l'historien peut cerner subtilement les contours en opérant des croisements avec les fonds conservés à la Biblio- thèque de Genève (fonds E. Claparède ou C. Baudouin), à la Fondation Archives Jean Piaget ou aux Archives d'Etat de Genève (fonds du Département de l'instruction publique en particulier). Signe de cette richesse, les Archives accueillent régulièrement des chercheurs ou étudiants d'origines diverses pour leurs travaux, ainsi que de futurs professionnels de l'information documentaire.

Grâce à ce fonds et aux acquisitions récentes dont il a pu bénéficier se constitue ainsi progressivement un patrimoine archivistique d'envergure autour de «l'enjeu jeune»: ainsi, tout récemment, des fonds issus de personnalités éminentes du domaine éducatif ont encore été versés aux Archives de l'Institut: il en est ainsi des archives privées de Raymond Uldry (1911–2012), acteur central des politiques publiques régionales de la jeunesse. Ancien tuteur général et directeur du service d'apprentissage du canton, il contribua à la réalisation de nombreuses initiatives du secteur associatif local dans le domaine de l'éducation et de l'encadrement des adolescents durant toute la seconde moitié du XXe siècle.

Les fonds et collections conservés par la Fondation permettent ainsi de prendre la mesure des défis considérables auxquels les systèmes éducatifs, et plus généralement les sociétés contemporaines, ont été confrontés en matière de protection, d'éducation et d'intégration de la jeunesse.

Pour une description plus ample des ressources et des possibilités de recherche liée au fonds de l'institut voir: Joëlle Droux, Elphège Gobet, Béatrice Haenggeli-Jenni, Rita Hofstetter, Frédéric Mole, «L'Institut Rousseau. Les archives du siècle de l'enfant», *Traverse, Zeitschrift für Geschichte/Revue d'histoire*, 2013/2, pp. 109-121.



Joëlle Droux

FPSE/Archives Institut J.-J. Rousseau, Université de Genève



Elphège Gobet

FPSE/Archives Institut J.-J. Rousseau, Université de Genève



Rita Hofstetter

FPSE/Archives Institut J.-J. Rousseau, Université de Genève

Résumé

Deutsch

Im Jahre 1912 entsteht in Genf das Institut J.-J. Rousseau, «Ecole des sciences de l'éducation». Das Institut vereinigt verschiedene Disziplinen, um die Entwicklung des Kindes und die Art, wie sich seine Intelligenz entwickelt, zu verstehen und die Erziehungspraxis und -systeme zu verbessern. Es versteht sich gleichzeitig als Schule, als Forschungs-, Informations- und Dokumentationszentrum, das alles Wissen über Kinder und Jugendliche jeden Alters vereint. Einige Jahre später hat sich das Institut so weiterentwickelt, dass es 1929 an die Universität angegliedert wird, um 1975 zur Fakultät für Psychologie und Erziehungswissenschaften umgewandelt zu werden. Gleichzeitig sammelt es ein bedeutendes dokumentarisches Erbe.

1984 wurde die Archiv-Stiftung des Instituts J.-J. Rousseau gegründet, um dieses Erbe zu verwalten und zu würdigen. Die Autorinnen zeigen am Beispiel der Problematik des Kinder- und Jugendschutzes, wie das Archiv es ermöglicht, die Wandlungen des Blicks auf die Jugend in den ersten Jahren des Bestehens des Instituts zu dokumentieren.